

Projet de création du parc national des  
Dunes-de-Tadoussac

**CLUB DE PARAPENTE SAGUENAY INC.  
&  
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOL LIBRE (AQVL)**

**PRÉSERVER LA PRATIQUE DU VOL LIBRE  
AUX DUNES DE TADOUSSAC**

**MÉMOIRE présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

**Dans le cadre du projet**

**SÉPAQ - PARC DES DUNES DE TADOUSSAC**

Déposé par :

**SIMON COURTEMANCHE  
BENOIT TREMBLAY**

**LE 30 AVRIL 2024**

## **TABLE DES MATIÈRES**

- INTRODUCTION. ....	p.3
- DESCRIPTIF DU PARAPENTE.....	p.3
- HISTORIQUE DU PARAPENTE AUX DUNES de TADOUSSAC .....	p.4
- PARAPENTE ET ENVIRONNEMENT.....	p.5
- ASSOCIATION CANADIENNE DE VOL LIBRE (ACVL) / ASSURANCE RESPONSABILITÉ et SÉCURITÉ.....	p.6
- LE PARC DES DUNES DE TADOUSSAC ET LE PARAPENTE.....	p.7
- AMÉNAGEMENTS DU PARC EN REGARD DU VOL LIBRE.....	p.7
- CONCLUSION.....	p.8

### - ANNEXES

Cartes explicatives des zones de vol libre demandées

## **INTRODUCTION**

En ce printemps 2024, le ministère de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec la SÉPAQ, est tenu de faire appel au bureau des audiences publiques dans le but d'entendre l'opinion, les revendications et les interrogations du public dans le cadre du projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac.

Le Club Parapente Saguenay inc. ainsi que l'Association Québécoise de Vol Libre (AQVL) sont intéressés, dans cette perspective, à faire connaître leur vision puisque leurs membres utilisent les dunes de Tadoussac comme site d'envol pour la pratique du parapente depuis plusieurs années. Ces organismes espèrent grandement que leurs membres, ainsi que l'ensemble des parapentistes du Québec, pourront continuer d'exercer et de développer ce sport dans ce lieu hautement reconnu et hautement apprécié de la communauté de pilotes.

C'est pourquoi nous vous invitons à lire attentivement ce mémoire. Cette lecture répondra à la grande majorité de vos questions et appréhensions concernant la pratique, l'historique d'utilisation du site, le respect de l'environnement, notre position ainsi que nos recommandations d'aménagement minimaliste en vue de l'intégration de cette activité dans le projet de parc national.

## **DESCRIPTIF DU PARAPENTE**

Le parapente est d'abord et avant tout un aéronef. C'est une aile souple faite entièrement de toile et qui, lorsqu'elle est gonflée par l'air ambiant, a la même forme aérodynamique que celle d'un avion. L'aile prend également sa forme à l'aide d'un ensemble de cordes faites de fibres de kevlar gainées, appelées suspentes. À l'extrémité de celles-ci est fixée une sellette dans laquelle prend place le pilote. Le tout est très léger, facilement pliable et s'insère dans un sac à dos afin d'être transporté aisément sur les différents sites d'envol. Le terme "parapente" est aussi utilisé pour désigner ce sport de plein air qui permet aux pilotes de pratiquer le vol libre (c.-à-d. sans moteur) avec cet équipement ultra léger. Il va sans dire qu'il s'agit d'un sport écologique puisqu'il n'émet aucune forme de pollution.

## **HISTORIQUE DU VOL LIBRE AUX DUNES DE TADOUSSAC**

Les terrasses des dunes de Tadoussac sont, depuis la fin des années 1970, donc depuis près de 45 ans, un site prisé par les amateurs de vol libre. Des groupes sportifs, des pilotes internationaux, des écoles d'apprentissage et des clubs de vol libre, dont plus précisément le Club Parapente Saguenay inc., ont utilisé les dunes de Tadoussac pour pratiquer et faire découvrir le vol libre. Ce club fondé par Benoît Tremblay et Michel Montmigny obtient son statut de constitution en mars 1992 et est toujours actif à ce jour. Les principaux sites de vol utilisés par les membres du club sont les suivants : **Cap des Roches** à la municipalité de Saint-Fulgence au Saguenay par vent d'Est, Sud et Ouest, **Pic du Grand Corbeau** au Parc national des Monts-Valin par vent Sud, **Montagne du Chapeau** à Sainte-Rose-du-Nord par vent Est ainsi que les **Dunes de Tadoussac par vent Est et Sud-Est.**

Parmi les rares sites de vol exploités dans les régions du Saguenay et Haute-Côte-Nord, les dunes offrent depuis longtemps un attrait particulier, car elles permettent de décoller du haut de la terrasse et d'y atterrir. La pratique y est populaire également de par sa vue sur l'estuaire maritime du Saint-Laurent, mais aussi pour la sécurité de vol que les parapentistes peuvent y avoir. L'espace plat et sablonneux en fait un endroit sécuritaire et plus facile pour quelconque pilote de décoller et la plage en bas peut toujours servir d'atterrissage sécuritaire. Les vents d'Est et Sud-Est permettent des vols de plusieurs heures sur le site. La qualité des vols sur les dunes de Tadoussac est difficilement comparable avec nos autres sites. Voler en bord de mer, c'est ce qui charme nombreux pilotes et amateurs de vol libre. L'expérience est, pour nous, amplifiée pour toutes ces raisons mentionnées (en comparaison, les Dunes du Pilat en France sont un des meilleurs sites de parapente au monde et un des plus populaires. Des dizaines de milliers de pratiquants du vol libre s'y réunissent chaque année pour la qualité des vols de dunes de sable).

Le Club de Parapente Saguenay inc. organise depuis plus de 30 ans un festival régional au Saguenay attirant les adeptes du sport à travers la province. Les dunes de Tadoussac font partie des sites de vol visités durant ce festival, faisant voir la région à de nombreux pilotes du Québec et d'ailleurs.

Depuis toutes ces années, tous les pilotes qui sont passés par ici n'ont eu que de bons commentaires sur le site. Les touristes et visiteurs ont toujours adoré le spectacle que cela leur offre et sont toujours souriants et impressionnés de nous voir voler dans le décor nord-côtier. Beaucoup de gens nous abordent, questionnent et photographient nos vols dans ce décor unique. L'effet du vol libre sur les dunes a toujours suscité un intérêt positif.

Il est important de mentionner et souligner la fréquence d'utilisation du site des Dunes pour la pratique du parapente pour mettre l'activité en perspective aussi. Plusieurs conditions doivent être réunies pour y voler ; soit un vent provenant de l'Est ou Sud-Est de 15 à 30 km/h, sans précipitation. Donc, il va sans dire que nous ne pratiquons pas tous les jours. Il faut également considérer que les parapentistes doivent être sur place quand ces conditions se présentent.

**En résumé, le nombre de jours où des parapentistes seraient présents sur le site pourrait se situer entre 20 et 30 par année.**

## PARAPENTE ET ENVIRONNEMENT

Le parapente est une activité avec très peu d'impact sur le milieu où il est pratiqué. Comme son nom l'indique, le vol libre se passe essentiellement dans les airs, à bonne distance du relief. Les seuls moments où le parapentiste touche le sol sont lors du décollage et de l'atterrissage, donc très peu d'impact sur le sol. C'est le vent dynamique qui maintient le parapente en vol, ce qui fait qu'aucun moteur n'est requis, donc aucun bruit.

C'est une activité en harmonie avec la nature qui, à notre connaissance, ne dérange ni la faune, ni la flore environnante. Il arrive souvent sur les Dunes, et sur les autres sites de vol, que des oiseaux jouent avec ce vent dynamique en même temps que les parapentistes sans en être effrayés. Le partage du ciel entre les oiseaux et les parapentes est constamment observé dans ce sport à travers le monde.

Les exemples de cohabitation avec la faune, dont les oiseaux, sont nombreux au Québec. Le meilleur exemple serait le site du Cap des roches dans la municipalité de Saint-Fulgence où notre Club vole très souvent (plus de 100 jours de vols par année). Cette butte de 75m de haut, situé sur les rives de la rivière Saguenay, est un refuge pour oiseaux de toutes sortes. Elle a longtemps servi de refuges pour des oiseaux blessés en rémission. Des corbeaux nichent sur les falaises et des rapaces y passent régulièrement. De plus, des milliers d'oiseaux migrateurs dont la grande oie des neiges, la bernache du Canada, le cygne trompette et de nombreuses espèces de canards barboteurs et plongeurs passent et nichent dans les marais de Canard illimité Canada et les battures de Saint-Fulgence qui se trouvent directement au pied de notre site de vol libre. Ce marais et les battures sont considérés comme des sites des plus diversifiés et des plus riches au Canada en faune aviaire. D'ailleurs un festival d'oiseaux migrateurs s'y tient depuis 1987 et le partage de cet espace s'est toujours fait sans dérangement. La municipalité de Saint-Fulgence en est un témoin de longue date.

Pour ce qui est de la cohabitation entre la pratique de notre activité et celle de l'observatoire d'oiseaux de Tadoussac, elle se ferait sans problème. Nous avons consulté les membres de l'observatoire d'oiseaux de Tadoussac et ceux-ci sont d'avis que le vol libre pourrait être pratiqué aux dunes sans affecter les suivis ornithologiques déjà en place, et cela, dans la mesure où nos activités de vol continuent d'être exercé avec respect des populations d'oiseaux.

## **ASSOCIATION CANADIENNE DE VOL LIBRE (ACVL) / ASSURANCE RESPONSABILITÉ et SÉCURITÉ**

La pratique du vol libre (parapente ou deltaplane) au Canada est une activité autoréglementée, sous la gouverne de l'Association Canadienne de Vol Libre (ACVL). L'Association est le véhicule qui permet d'assurer l'autonomie du sport au Canada et elle est régie en fonction du Règlement de l'aviation canadien de Transports Canada. L'ACVL administre les qualifications des pilotes, certifie les instructeurs et offre une assurance responsabilité civile de 10,000,000\$ à tous ses membres.

Pour assurer la sécurité des libéristes et la protection des propriétaires fonciers, l'ACVL encourage les libéristes à travailler à l'obtention des qualifications minimales de niveau P2, afin de pouvoir voler de façon autonome et sécuritaire.

Le site de vol de Tadoussac a été classé 'Novice (P2)' par l'ACVL, pour du vol dynamique, en toute saison.

À notre connaissance, aucun accident impliquant des touristes ne s'est produit au cours de ces nombreuses années. La sécurité des visiteurs et utilisateurs touristiques des dunes n'est pas compromise et a toujours été priorisée par la communauté de pilote pratiquant aux dunes de Tadoussac.

## **LE PARC DES DUNES DE TADOUSSAC ET LE PARAPENTE**

### **POSITION DU CLUB**

Le Club Parapente Saguenay inc., en plus de représenter ses membres qui sont les principaux utilisateurs du site des dunes de par la proximité de la région avec celle-ci, se fait aussi le représentant de l'ensemble de la communauté de parapentistes du Québec et du Canada. Nous voyons d'un bon œil la création du parc dans la mesure où l'harmonisation et le respect de notre activité pratiquée sur le site peuvent y perdurer.

Nous savons aussi que cette activité cadre parfaitement avec les orientations nouvelles de la population envers l'écologie. Le parapente n'est aucunement néfaste à l'environnement et n'émet aucune forme de pollution. En conséquence, nous pensons que cette activité devrait être permise dans le parc des Dunes de Tadoussac et nous serions reconnaissants que celle-ci soit inscrite au plan directeur définitif du parc.

D'autres parcs de la Sépaq permettent la pratique du vol libre comme le parc des Monts-Valin et celui du Mont-Mégantic. D'ailleurs, dans le cas du parc des Monts-Valin, le Club de Parapente Saguenay inc. avait activement participé à l'intégration de cette activité lors de la création du parc en 1995. Des collègues du Club de vol libre en Estrie avaient également participé au maintien du vol libre sur le site du parc Mégantic. La cohabitation de l'activité de vol libre dans les parcs est à ce jour exemplaire et sans encombre.

### **AMÉNAGEMENTS DU PARC EN REGARD DU VOL LIBRE**

Les dunes de Tadoussac sont un site naturellement idéal pour la pratique du parapente. Donc, aucun aménagement particulier n'est requis pour continuer à le pratiquer. Nous demandons seulement que la zone qui nous sert actuellement de décollage (voir Annexes) soit dégagée, accessible et disponible. Une absence de structures (trottoirs, bancs, modules de jeux) et de végétation sur cette zone éviterait les risques et assurerait une cohabitation idéale avec notre activité. Cette zone n'aurait pas d'obligation à nous être réservée en tout temps. Elle pourra continuer à servir à tous les utilisateurs du parc. Cette zone revendiquée à nos fins de décollage pourrait même être identifiée au moyen de panneaux qui décriraient cet espace d'une centaine de mètres carrés. Les atterrissages pourraient se faire sur cette même zone et/ou sur la plage au niveau du fleuve. Dans le cas où les parapentistes iraient atterrir en bas, ils utiliseraient les chemins permis pour remonter la dune.

Comme mentionné dans l'historique plus haut, notre activité se pratique douze (12) mois par année, donc nous demandons d'avoir accès au parc en tout temps lorsque les vents le permettent.

## CONCLUSION

Le Club Parapente Saguenay inc. et l'AQVL sont conscients du potentiel formidable dont recèlent les Dunes de Tadoussac et son territoire environnant tant au niveau du vol libre que des activités de plein air en général. Elles constituent déjà un site exceptionnel pour la population de la région et de l'ensemble du Québec. Nous croyons que cette vocation peut être et doit être intégrée dans l'élaboration d'un parc de conservation. Il serait regrettable d'empêcher ceux qui ont participé à sa conservation de pouvoir continuer d'en profiter comme ils ont su le faire adéquatement dans le passé. Nous croyons que ce parc devra présenter des aménagements modernes pour accueillir de nouvelles activités et des populations qui, de plus en plus, se tourneront vers ce milieu naturel pour s'émerveiller.

Les membres et associations ayant déposé ce mémoire se tiennent ouverts et disponibles à toutes discussions avec les membres décisionnels du projet de parc des Dunes de Tadoussac, afin de clarifier et répondre à toutes formes de préoccupations et questions de leur part.

### Déposé et appuyé par

Simon Courtemanche

---

Benoit Tremblay – Représentant régional AQVL


---

# **ANNEXES**

**Cartes de localisation et images aériennes obliques**

## Localisation générale de la zone de parapente proposée

Légende:

 Zone de parapente

*Note: Voir carte 8 page 29 du document d'information  
du Bape pour la légende des autres éléments.*

0 50 100 200 300 400 500 m

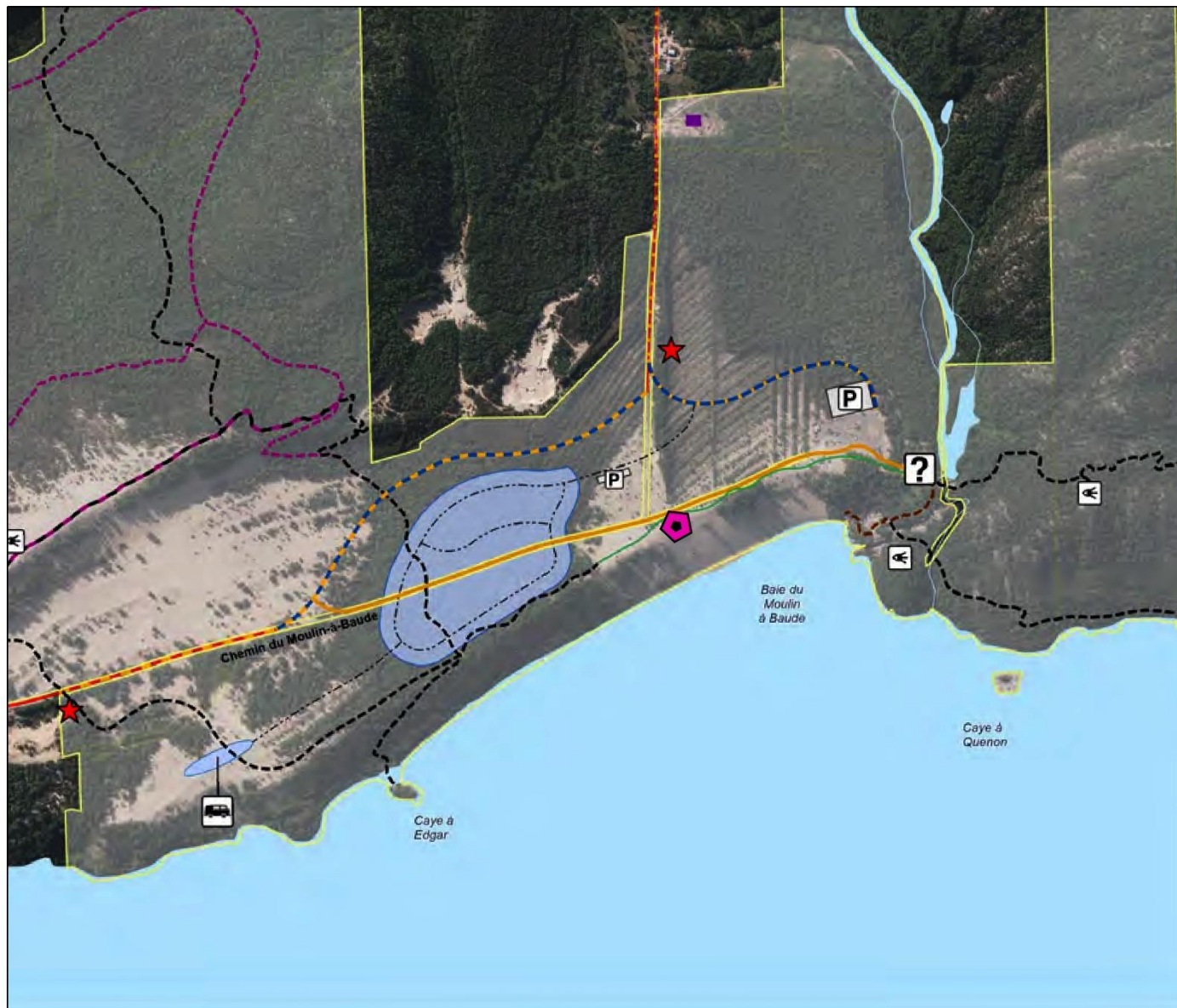


Système de coordonnées:

NAD 1983 Quebec Lambert

Fond de carte:




Carte 8 tirée de la page 29 du document d'information -  
Consultation publique sur le projet de parc national des  
Dunes-de-Tadoussac. Direction des parcs nationaux,  
MELCCFP.

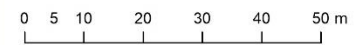




## Localisation spécifique de la zone de parapente proposée

### Légende:

-  Aire de préparation
-  Aire de décollage/ atterrissage
-  Zone sans obstacle



### Système de coordonnées:

NAD 1983 Quebec Lambert

### Fond de carte:

Mosaïque d'orthophotographies aériennes de l'inventaire écoforestier du Québec méridional (MERN)

## Représentation de la zone de parapente proposée sur une image aérienne oblique



En vert, la zone de préparation. En rose, la zone de décollage et d'atterrissage.  
En quadrillé, la zone sans obstacle.

Source de l'image: Document d'information du Bape, page 2.